



CGT éducat'ion 45 10 rue Théophile Naudy 4500 ORLEANS
Contact presse : Secrétaire départemental CGT éducat'ion 45
Tel 02.38.58.29.04

LA CGT ÉDUC'ACTION 45 EXPRIME SA SOLIDARITÉ PLEINE ET ENTIÈRE AUX ÉLÈVES MENACÉS D'EXPULSION DU TERRITOIRE FRANÇAIS

Tous les jours en France, des centaines d'enfants, de jeunes étrangers sont exclus de la protection due aux mineurs, laissés à l'abandon. Cette charge incombe aux départements qui se partagent avec la police, les parquets et les tribunaux le soin de faire le « tri » entre les jeunes, reconnus mineurs ou déclarés majeurs après un entretien suspicieux, un document fourni par le jeune jugé douteux ou les conclusions aléatoires d'une expertise douteuse.

Malgré l'encadrement prévu par la protection de l'enfance et ses dispositions réglementaires, les pratiques de trop de services de l'Aide sociale à l'enfance ou des associations chargées de ces jeunes conduisent à de véritables maltraitements : « parage » des mineurs isolés dans les hôtels ou hébergements inadaptés à l'accueil d'enfants et de jeunes, non-scolarisation. Quant aux exclus de la prise en charge, ils sont condamnés à l'errance, harcelés et contraints de décamper de leurs abris de fortune lorsqu'ils ne sont pas victimes de violences policières.

Heureusement, bien plus souvent qu'on ne l'imagine, des mobilisations courageuses se développent, portées par les jeunes et leurs soutiens. Les jeunes lycéens loirétains des établissements Gaudier-Brzeska (Saint-Jean-de-Braye), Jean Lurçat (Fleury-les-Aubrais) ou Maréchal-Leclerc (Saint-Jean-de-la-Ruelle) s'indignent et agissent pour la défense des droits fondamentaux de leurs camarades isolés, notamment pour le respect du droit d'asile et de la protection de l'enfance, reconnus dans la Convention internationale des Droits de l'Enfant (1989) dont la France est signataire.

Il y a urgence à ce que les responsables du Conseil Départemental et de la préfecture, respectent les droits fondamentaux de tous les jeunes isolés du Loiret !

**Si la solidarité avec les étrangers est un délit,
alors nous sommes tous délinquants.**

**La CGT Educ'Action 45 se joindra aux différents mouvements
pour défendre ces droits fondamentaux,
à commencer par le rassemblement
devant la préfecture
mardi 12 décembre 2017.**

Orléans, le 11 décembre 2017